

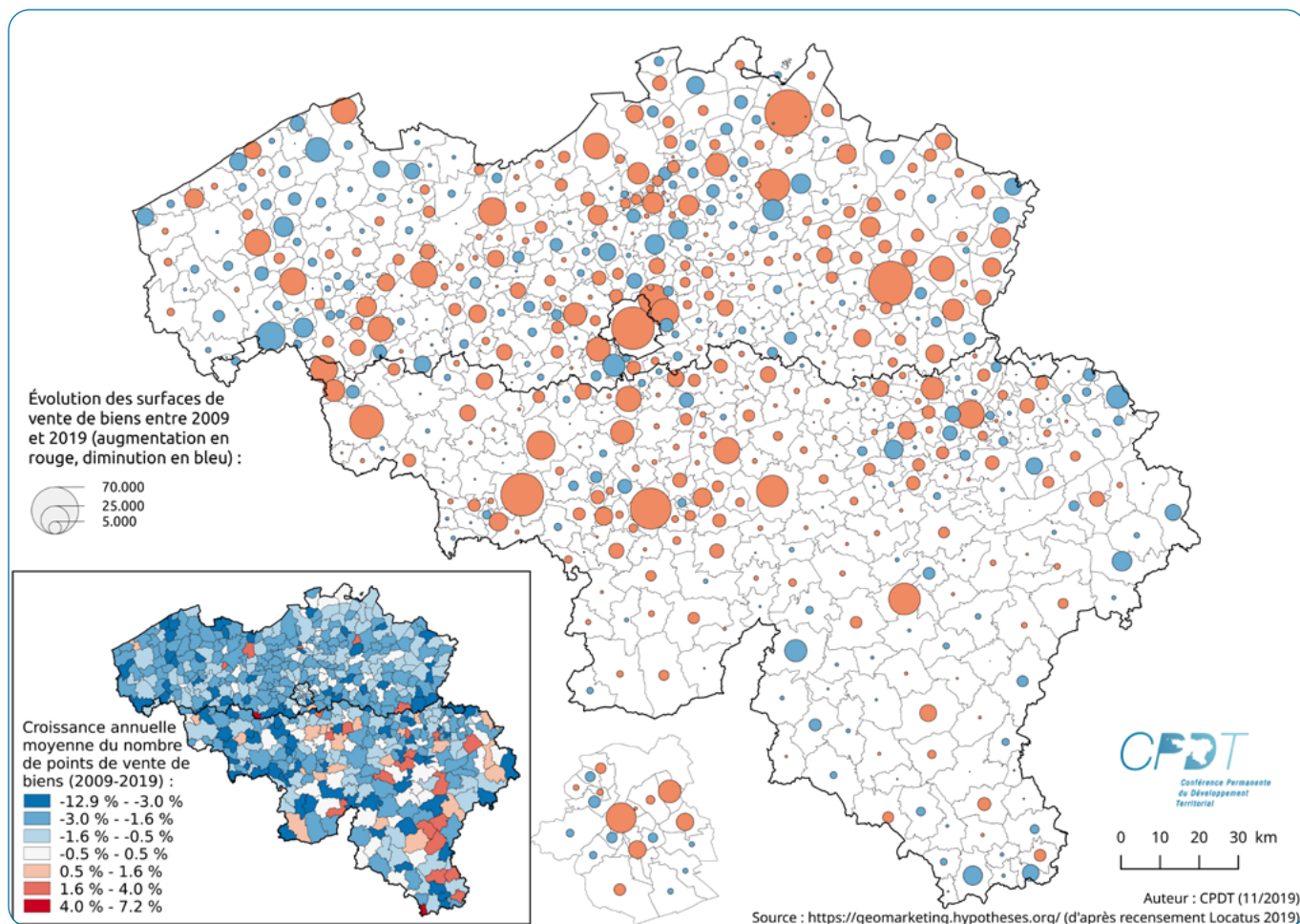
Ces cartes ne concernent que le commerce assurant la vente de biens, à l'exclusion des services à caractère commercial (les restaurants, les banques, les coiffeurs, cordonniers,...). Ces points de vente de biens représentent 43,6 % des points de vente en Belgique.

À l'échelle des 3 régions, le commerce des biens progresse en termes de surfaces de vente. Le bilan net positif, entre 2009 et 2019, d'un million de m<sup>2</sup> de surface nette de vente est en fait le solde positif entre la disparition de 1,6 million de m<sup>2</sup> de commerce indépendant et la création de 2,6 millions de m<sup>2</sup> de magasin organisés en chaînes. Cette croissance est surtout portée par les supermarchés, les magasins à rayons multiples ainsi que le secteur textile.

Toutefois, la croissance des surfaces de vente de biens est loin d'être uniforme. En Flandre, la progression des surfaces est plus diffuse et concerne peu les grandes villes comme Anvers, Gand, Brugge, Louvain, Malines, Alost et Courtrai ; les plus fortes progressions étant observées à Turnhout et à Hasselt. En Wallonie, par contre, les villes (Tournai, Mons, Charleroi, Namur et Liège) enregistrent de fortes croissances des surfaces de vente de biens. Dans les espaces wallons plus ruraux, on observe une croissance et une concentration des

## Évolution du commerce de biens (2009-2019), en Belgique

### Evolution du nombre de commerces et des surfaces de vente de biens (2009-2019)



## Évolution du commerce de biens (2009-2019), en Belgique

surfaces commerciales dans des pôles relais bien accessibles par la route, généralement dans des parcs périphériques.

Cette croissance des surfaces de vente s'opère dans un contexte de forte réduction du nombre de points de vente de biens (-1.55 % en moyenne chaque année), ce qui implique que la taille moyenne des points de vente augmente dans quasiment tous les secteurs d'activités et dans tous les espaces (particulièrement les moins denses en termes de nombre de points de vente).

En Flandre et à Bruxelles, le nombre de points de vente de biens décroît dans presque toutes les communes. En Wallonie, la situation est plus contrastée : le nombre de points de vente diminue à l'échelle de la région mais il augmente dans 48 communes (plutôt rurales).

### Niveau spatial :

Commune

### Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

croissance annuelle moyenne du nombre de points de vente<sub>2009-2019</sub>

$$= \left( \frac{\text{nombre de points de vente de biens}_{2019}}{\text{nombre de points de vente de biens}_{2009}} \right)^{1/10} - 1$$

évolution des surfaces de vente de biens<sub>2009-2019</sub>

= surface de vente de biens<sub>2019</sub> - surfaces de vente de biens<sub>2009</sub>

### Méthode de classification :

Pour l'évolution des surfaces de vente : cercles de surface proportionnelle à l'évolution en valeur absolue des surfaces de vente de biens sur la période 2009-2019.

Pour la croissance annuelle moyenne du nombre de points de vente : limites de classe centrées autour de 0 et définies manuellement.

### Données utilisées :

- Surfaces de vente des commerces de biens pour les années 2009 et 2019
- Nombres de points de vente de biens pour les années 2009 et 2019

### Sources des données :

- recensement de terrain par Locatus (2009 et 2019)

### Source :

- <https://geomarketing.hypotheses.org/>

### Statistiques :

Evolution des surfaces de vente de biens (2009-2019) :

- Valeur minimum : -26 055 m<sup>2</sup> (Wervik)
- Valeur maximum : 69 121 m<sup>2</sup> (Turnhout)

Croissance annuelle moyenne du nombre de points de vente de biens (2009-2019) :

- Moyenne : -1,55%
- Valeur minimum : -12,9 % (Fauvillers)
- Valeur maximum : 7,2 % (Biévène)

### Auteurs :

**Xavier May**

Contact : [xavier.may@ulb.ac.be](mailto:xavier.may@ulb.ac.be), +32 (0)2 650 68 09.